

Mars 2026

**Les industriels adhérents du Syndicat National des Mortiers Industriels (SNMI) proposent de nombreuses solutions techniques intégrant des ciments, dont l'association avec d'autres composants confère aux mortiers les performances nécessaires pour répondre aux exigences de la construction neuve et de la rénovation des bâtiments et des ouvrages de génie civil, des ouvrages d'art et des infrastructures en général.**

## Des FDES pour les mortiers industriels

Les mortiers industriels, essentiels à la qualité et à la durabilité des ouvrages, évoluent aujourd'hui vers des formulations dont l'impact environnemental est réduit et mesuré par les FDES, intégrant des liants à plus faible empreinte carbone et des matières premières mieux valorisées.

## Une stratégie bas carbone

Cette **dynamique** s'inscrit dans la stratégie bas carbone **portée** par la filière cimentière : réduction de la part de **clinker**, développement de ciments et liants innovants, optimisation des procédés industriels et intégration croissante de ressources issues de l'économie circulaire. Grâce à ces avancées, les mortiers industriels contribuent à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> tout en garantissant performance, sécurité et pérennité des constructions

## Substituer les CEM I par des liants moins carbonés

Que ce soit dans les mortiers de réparation, les mortiers de **scellement**, les mortiers d'imperméabilisation, les enduits de façades, les colles à carrelages, les chapes de sols, la substitution des ciments CEM I par des ciments moins carbonés de type CEM II ou autres liants alternatifs est devenue essentielle afin de diminuer significativement les impacts environnementaux des produits

## Une démarche qui a recours à la certification volontaire

Cette démarche s'inscrit dans une volonté syndicale de participer à la réduction du **bilan carbone** de la filière et de contribuer à démontrer que le secteur du bâtiment sait se mobiliser sur des enjeux forts et structurants. Le **SNMI** accompagne activement la transformation écologique du secteur de la construction. Pour réussir cette transition, initiée depuis quelques années, chacun des industriels a entrepris une revue et une adaptation des formules de ses produits tout en gardant un objectif clair et assumé de maintenir et de garantir les performances techniques, notamment au travers des certifications volontaires délivrées par le CSTB (QB) et AFNOR Certification (NF).

Auteur

SNMI



**Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](https://infociments.fr)**

Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes nos archives  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet

Article imprimé le 07/04/2026 © infociments.fr